M. Woolliams: Bonne question.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si l'honorable représentant a l'appui de son collègue de Calgary-Nord, alors nous sommes dans le pétrin.

M. Stanfield: De toute façon, vous êtes en difficulté, John.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, ce que j'ai dit, c'est qu'à la lumière du déficit de 4 milliards à 5 milliards de dollars prévu pour les comptes courants de l'année en cours, il va sans dire que le climat pour les investissements étrangers dans notre pays était favorable.

LE BUDGET

LA DATE DE PRÉSENTATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, puisqu'il ne reste que sept jours de session en mai, je me demande si le ministre ne pourrait pas dès maintenant nous divulguer la date de la présentation de son budget? Espère-t-il toujours le présenter en mai, ou s'attend-il désormais à ce que ce soit en juin?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il me faudra de nouveau consulter le premier ministre, le leader du gouvernement et mes collègues; je serai alors en mesure de vous annoncer une date la semaine prochaine.

Une voix: Le tout repose donc entre les mains de Dieu.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE—LES PROJETS DU MINISTRE DES FINANCES

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, ma question a trait à la déclaration qu'a faite le ministre des Finances à Welland. Selon lui, le chômage ne disparaîtra pas au Canada tant que l'économie ne se sera pas améliorée dans d'autres pays. Le ministre revient-il maintenant à l'ancienne position qu'il préconisait, savoir que nous n'accomplirons pas grand-chose dans notre pays tant que la situation économique des autres pays ne sera pas assainie? Si oui, est-ce parce qu'il n'est pas parvenu à dégager un consensus et qu'il a abandonné l'idée d'un programme de restrictions des salaires et des prix?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur. Ce que j'ai dit, c'est que, comme une bonne partie de notre chômage est imputable à une baisse des exportations, en raison surtout de la récession croissante aux États-Unis, en Europe et au Japon, nos trois plus grands débouchés, l'emploi ne connaîtra une reprise qu'à mesure que nos exportations se rétabliront, et celles-ci ne peuvent s'accroître qu'avec la relance de ces économies.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, comment le ministre concilie-t-il cette position avec sa déclaration voulant que nous avons un fort taux de chômage au Canada à cause des règlements salariaux élevés?

Questions orales

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, c'est tout à fait faux. J'ai dit que, si les tendances actuelles à la hausse des coûts unitaires de production se maintenaient au même rythme qu'aux États-Unis, nous serions alors incapables de soutenir la concurrence, ce qui provoquerait du chômage. Le député essaie de comparer une déclaration de faits sur la situation actuelle à une extrapolation possible si les tendances actuelles persistaient.

LA TENDANCE À LA HAUSSE DANS L'INDUSTRIE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il procédé à des études qui lui permettent de justifier la déclaration qu'il a faite à la Chambre aujourd'hui au sujet de la tendance des coûts? Si oui, peut-il indiquer à la Chambre quelles industries risquent de ne plus être compétitives?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je suis prêt à donner de plus amples détails, mais au moment opportun, monsieur l'Orateur.

[Français]

LES FINANCES

ON PROPOSE DE LIMITER À 12 P. 100 LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Finances.

Dans l'éventualité où le monde du travail ainsi que celui des affaires refuseraient de se soumettre à sa proposition d'une limitation de 12 p. 100 des augmentations de salaire, est-ce que le ministre des Finances a étudié la possibilité, d'une part, afin d'encourager dans son budget, de réduire les impôts de l'économie du pays mais, d'autre part, d'instituer une taxe spéciale, sur la partie qui excédérait 12 p. 100 de la proposition qu'il fait maintenant, et qui pourrait être soumise à une taxe spéciale, afin de contrer justement cette hausse qui pourrait être imposée à l'économie canadienne par l'industrie et par les syndicats?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur le président, on doit toujours réfléchir sur les instances de tous les députés, surtout des plus intelligents.

LES JEUX OLYMPIQUES

ON SUGGÈRE QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PRENNE DES MESURES POUR EN ASSURER LE SUCCÈS

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné la situation confuse qui caractérise la préparation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal, et compte tenu du fait que la réputation même de tout le pays est en cause, le premier ministre voudrait-il dire à la